

Profil de poste ATSEM

TITRE / METIER

ATSEM - Agent territorial spécialisé des écoles maternelles.

CADRE D'EMPLOIS :

Agent territorial spécialisé des écoles maternelles (catégorie C).
Filière médico-sociale.

SERVICE D'AFFECTATION

Rattaché au service Actions Educatives.
Direction Education – Ville de la Roche sur Yon.

MISSIONS

L'Agent territorial spécialisé des écoles maternelles est chargé de l'assistance au personnel enseignant pour l'accueil, la sécurité et l'hygiène des enfants des classes maternelles. Il concourt à la mise en œuvre des activités pédagogiques prévues par les enseignants.

Par ailleurs, il encadre les enfants pendant le service des repas, participe à leur éducation nutritionnelle et à l'endormissement des enfants durant la sieste ; il est amené à animer des activités sur le dispositif des « P'tits mercredis » en cohérence avec le projet pédagogique et les objectifs déclinés dans le Projet éducatif Territorial.

Enfin, il assure l'entretien des locaux et la sécurité de la cour.

POSITION HIERARCHIQUE

Agent placé sous la responsabilité hiérarchique directe du responsable de secteur.
Sur le temps scolaire, sous la responsabilité fonctionnelle du (ou de la) directeur (trice) de l'école.

RELATIONS FONCTIONNELLES

Relations en interne à l'école et à la Direction Education, avec :

- le responsable de site périscolaire de l'école,
- le responsable de secteur,
- le responsable de service Actions Educatives,
- le (la) directeur (trice) de l'école,
- l'enseignant de la classe,
- les responsables de secteur restauration,
- le responsable du service Restauration et Entretien,
- les autres agents de l'école (ATSEM, animatsems, animateurs, personnel de restauration),
- les intervenants de la direction des sports et de la culture,
- le service accueil parents.

Relations externes principalement, avec :

- les parents.
- les intervenants associatifs, partenaires et/ou collaborateurs occasionnels intervenant sur le dispositif des P'tits mercredis.

PRINCIPALES RESPONSABILITES

Sur l'ensemble des temps auprès des enfants

- Assurer la sécurité affective et physique des enfants (sécurité, contrôle des présences),
- Assurer les soins d'hygiène corporelle des enfants,
- Adapter son langage aux différents publics (enfants, adultes),
- Porter une attention particulière aux enfants en situation de fragilité (sociale ou de handicap).

Sur le temps scolaire

- Assister le personnel enseignant pour la réception, l'animation et l'hygiène des enfants,
- Préparer le matériel des activités pédagogiques,
- Endormir les enfants pour la sieste,
- Participer à la communauté éducative (réunions de pré-rentrée, conseils d'école).
- Participer à l'encadrement de la vie collective

Sur la pause méridienne

- Encadrer les enfants pendant le déjeuner en les sensibilisant à une éducation nutritionnelle et en favorisant leur socialisation et leur autonomie à table,
- Assurer l'endormissement des enfants qui font la sieste et leur surveillance au dortoir,
- Assurer le contrôle des présences au dortoir,
- Surveiller et animer la cour de récréation après le repas en renfort des animateurs.

Sur les activités du mercredi matin

- Construire, en équipe, le programme d'activités sous la supervision du responsable de site périscolaire,
- Anticiper la préparation des ateliers,
- Veiller à la gestion des ateliers (logistique, accueil des enfants, explications sur l'activité, rangement, prise en compte du rythme de l'enfant, échanges de groupe),
- Animer les ateliers,
- S'impliquer pour maintenir une cohésion d'équipe et le cas échéant, rendre compte auprès du responsable de site périscolaire et/ou responsable de secteur,
- Assurer la remise des enfants aux familles et la garde du mercredi midi (en lien avec le responsable de site périscolaire).

Sur l'entretien et utilisation des bâtiments

- Entretien des locaux et le matériel scolaire
- Contrôler les cours le matin avant l'arrivée des enfants
- Vérifier la fermeture des portes, fenêtres et lumières avant le départ de l'école, ainsi que la mise sous alarme du bâtiment.

COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

Professionnelles

- L'ATSEM titulaire doit être en possession du CAP petite enfance ainsi que du concours d'ATSEM.
- Savoir accueillir les enfants et les familles et participer à leur éducation.
- Savoir adapter son langage aux différents publics (enfants, enseignants, familles).
- Savoir mener une animation avec les enfants (méthodologie de projet).
- Avoir le sens de l'organisation et du travail en équipe.
- Connaître les techniques de nettoyage.
- Respecter le devoir de réserve et la discrétion.
- Connaître l'institution scolaire.

Personnelles

- Faculté d'adaptation.
- Polyvalence, rigueur et méthode dans la proposition d'activités variées.
- Compétences en savoir-être, savoir dire et savoir entendre pour accepter les différences, accepter la critique, se remettre en question donc être en situation de dialogue et de communication.
- Capacité à s'auto évaluer.
- Autonomie.

Contraintes

- Obligation de prendre les congés annuels pendant les vacances scolaires.
- Horaires de pause en fonction des besoins du service.
- Etre à jour des vaccinations obligatoires BCG et TETANOS-POLIO.
- Etre à jour du SST.

LIEU DU POSTE

Ecole maternelle d'affectation

AVANTAGES LIES AU POSTE

IFSE groupe 1